

**SCI MICHEL THOMAS
67 BD EXELMANS
75016 PARIS**

Madame HEAU
Expert-Comptable

mail : fheau@club-internet.fr

Sérignan, le 11 février 2010

Madame,

Suite à notre réunion en vos locaux le vendredi 5 février 2010, je vous prie de trouver annexée à la présente la liste des observations formulées à partir du grand-livre 2009 reçu par mail le 16 octobre 2009.

Comme nous en avons convenu je vous ai adressé par mail le document BNP « portefeuille fusion Sicav / FCP le 25/01/2005 pour finaliser la comptabilisation du portefeuille.

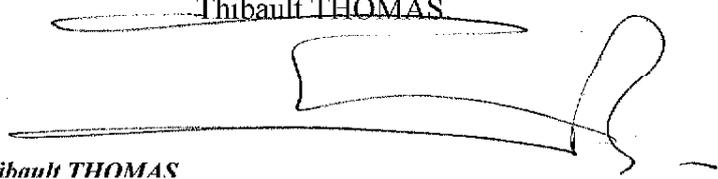
D'autre part, je vous adresse par pièce jointe le tableau extra-comptable que j'ai dû mettre en place pour le suivi des mouvements de titres.

Je confirme la convocation de l'AG annuelle de la SCI pour fin mars 2010, il m'importe de pouvoir joindre à la convocation de cette assemblée les documents comptables de l'exercice 2009 après prise en compte des observations annexées.

Concernant les documents pour archivage antérieur à l'année 2007, je reste en attente de recevoir copie du dossier comptable année 2004 établi par ACF Partenaires actuellement en votre possession ; après vérification, je confirme ne pas avoir au dossier comptable de la SCI les journaux pour la période 2005 à 2007 et vous demande de me les faire parvenir.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS



correspondance à adresser : Monsieur Thibault THOMAS

9 impasse les Hauts de Sérignan - 34410 SERIGNAN

Société Civile au capital de 7.622,45 €

RCS Paris D 378 798 995 00031 - APE 702C